

COMMUNE DE FOX AMPHOUX

Département du Var

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FOX AMPHOUX DU JEUDI 18 MARS 2021 A 17H00 A LA MAIRIE

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit mars à 17H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hubert GEOLLE, Maire.

Etaient présents : M. KONNERT Yves, M. PALAZZOLI Florent, adjoints au maire ;
Mme CAUVET Francine, M. FOREST Matthieu, Mme GOS Pauline, M. PIRIS Laurent,
conseillers municipaux.

Procuration :

- M. BOILEAU Olivier, conseiller municipal, avait donné procuration à M. PALAZZOLI Florent,
- Mme RAMEL Odile, Adjoint au Maire, avait donné procuration à Mme CAUVET Francine

Absents : M. REGAZZETTI Claude, M. SORAGNA Bruno, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : M. KONNERT Yves, 1^{er} adjoint au maire, a été élu secrétaire.

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et de l'ordre du jour ci-dessous mentionné :

- Vente du véhicule Toyota Hilux Immatriculé 9062ZJ83,
- Projets de rénovation énergétique des bâtiments des collectivités (DSIL plan de relance 2021) ; remplacement des menuiseries et isolation dans les locaux de la mairie (annule et remplace la délibération du 04/02/2021),
- Approbation du règlement intérieur du cimetière de Fox-Amphoux,
- Convention de mise à disposition aux collectivités locales de l'outil de gestion des points d'incendie du logiciel Remocra du SDIS 83,
- Cession de la parcelle D 1606 de 1047 m² ; délégation de signature pour l'acte administratif de cession d'un bien,
- Organisation d'un vide grenier le 18/07/2021 par la Commune de Fox-Amphoux,
- Affaires diverses.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la dernière réunion et l'ordre du jour est examiné.

Vente du véhicule Toyota Hilux immatriculé 9062ZJ83 : à l'unanimité, le conseil municipal décide de céder, en l'état, le véhicule Toyota au prix de 1 000 E.

Projets de rénovation énergétique des bâtiments des collectivités (DSIL plan de relance 2021) ; remplacement des menuiseries et isolation dans les locaux de la mairie (annule et remplace la délibération du 04/02/2021) : à l'unanimité, le conseil municipal décide de modifier le plan de financement initialement prévu dans la délibération du 04/02/2021 et autorise M. le Maire à solliciter la DSIL 2021 à hauteur de 70% sur un montant global HT de 13 234.33 E E (au lieu de 9 860.73 E HT), soit une aide de 9 264.00 E (au lieu de 6 900.00 E).

Approbation du règlement intérieur du cimetière de Fox-Amphoux : après avoir étudié ledit règlement en réunion de travail, le conseil municipal à l'unanimité, valide le règlement intérieur du cimetière de Fox-Amphoux.

Convention de mise à disposition aux collectivités locales de l'outil de gestion des points d'incendie du logiciel Remocra du SDIS 83 : affaire reportée

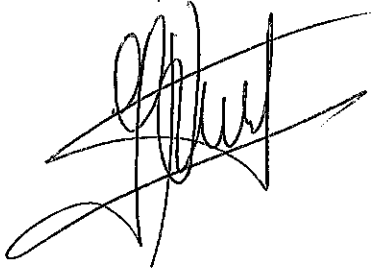
Cession de la parcelle D 1606 de 1047 m² ; délégation de signature pour l'acte administratif de cession d'un bien : M. le Maire rappelle que cette cession a été validée en conseil municipal du 04/02/2021 au prix de 0.43 E/le m² soit 450.21 E (pour l'aménagement de colonnes aériennes OMR). A l'unanimité, le conseil municipal autorise M. KONNERT Yves, 1^{er} adjoint au Maire, à signer l'acte administratif de cession devant intervenir entre la Commune et la Sarl Domaine Agricole du Grand Pouvet.

Organisation d'un vide grenier le 18/07/2021 par la Commune de Fox-Amphoux à : à l'unanimité, le conseil municipal (sous réserve de la pandémie), valide l'organisation d'un vide grenier le 18/07/2021 et valide l'emplacement de 4 ml à 10 E pour les personnes extérieures et 5 E pour les personnes domiciliées sur la Commune.

= AFFAIRES DIVERSES : NEANT

LA SEANCE EST LEVEE A 17H20.

Le secrétaire,



le Maire,

